

LE SITE CIE-FRANCAISEDEMINESETMETAUX.FR

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Le site propose d'investir dans les métaux précieux dont l'or. Le site n'a pas l'agrément obligatoire délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Nous devrions voir "fleurir" des sites d'arnaque sur l'or au vu de l'explosion des cours. En général, les escrocs suivent l'actualité et créent des sites frauduleux avec des produits connaissant des variations importantes à la hausse. PRUDENCE ABSOLUE pour toute proposition sur ces produits. Le site est sur la liste du site abe-infoservice.fr depuis le 03/06/2025.

Le site internet

Il a été créé le 10/01/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/cie-francaisedeminesetmetaux.fr>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous. Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 43 13 18 99

Il s'inscrit dans une série intéressante :

premiservice.com	07 43 13 18 23
cabinet-finca.com	07 43 13 18 36
cie-francaisedeminesetmetaux.com	07 43 13 18 99
tfa-capital.com	07 43 13 19 62

Il fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnques.com/scam/view/841626>

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Olivier MORAND

Les produits

Il est proposé d'investir dans l'or. La plaquette de présentation du produit est très jolie. Dommage qu'il s'agisse d'une arnaque ! Nous la publions ci-dessous :

<La-plaquette-du-site-cie-francaisedeminesetmetaux.pdf>

Il est utilisé le nom de domaine acces-or.com pour accéder à la partie privée du site.

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom d'une société totalement étrangère à cette arnaque.

Le site acces-or.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 03/06/2025.

Le site cie-francaisedeminesetmetaux.fr est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 03/06/2025.

<https://www.abe-infoservice.fr/fr/prevention-arnques/listes-noires-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informatio>

[ns-de-l-adc-france/](#)

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plaît, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israéliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

